



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 10056

### Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de Mme le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire sur la situation du collège Ernest-Renan de Saint-Herblain dans la Loire-Atlantique. Quatre postes - un poste de lettres, un d'EPS, 1/2 d'anglais, 1/2 de mathématiques, 1/2 de technologies et 1/2 de biologie - y seraient supprimés lors de la prochaine rentrée scolaire de septembre. Outre que ce quartier est classé en ZRU, ces suppressions auront pour conséquence de condamner les actions spécifiques menées dans le cadre du projet de cet établissement avec éclatement de l'équipe pédagogique et impossibilité de continuer l'EPS pour les classes de 6e. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures elle envisage de prendre pour régler ces problèmes et donner satisfaction aux enseignants, parents d'élève et à la population de cette commune.

### Texte de la réponse

La rentrée scolaire de 1998 est préparée à effectifs d'encadrement constants malgré un contexte de baisse du nombre d'élèves. Elle devrait donc s'organiser dans des conditions satisfaisantes. Le taux d'encadrement des élèves devrait être maintenu, voire, grâce à l'effort de redéploiement entrepris par l'administration centrale lors de la détermination des enveloppes de chaque académie, être amélioré, notamment pour les élèves des milieux défavorisés. Cela étant, pour permettre d'assurer une répartition équitable des moyens sur l'ensemble du territoire, qui impose d'attribuer des moyens aux académies qui connaissent des progressions d'effectifs, il était inévitable de diminuer la dotation des académies qui, comme Nantes, continuent à enregistrer une baisse démographique sensible (6 899 élèves depuis trois ans). Pour cette académie le retrait a été limité à 1 500 heures. Il appartient désormais au recteur, en liaison avec les inspecteurs d'académie pour les collèges, de rechercher l'utilisation la plus rationnelle possible de l'ensemble des moyens mis à sa disposition pour répondre aux objectifs prioritaires fixés pour la rentrée 1998 et de les répartir entre les différents établissements. Ainsi, s'agissant des conditions de préparation de la prochaine rentrée scolaire au collège Ernest-Renan de Saint-Herblain en Loire-Atlantique, il convient de prendre directement l'attache des autorités académiques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Hage](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10056

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** enseignement scolaire

**Ministère attributaire :** enseignement scolaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 février 1998, page 796

**Réponse publiée le :** 27 avril 1998, page 2383